

Réf: Dossier 293989

Avis de constitution

SOCIETE « PURE SKIN »

Siège ABIDJAN-MARCORY, ZONE 4, RUE PAUL
LANGEVIN, 1er BLOC, 1er ETAGE, 10 BOITE POSTALE
NUMERO 1889 ABIDJAN 10, Lot 415-417, Ilot N/A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Sept 2023 reçus par Me OUATTARA LAHLOU Aminata K., NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 22 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PURE SKIN »

Objet : Institut de beauté et cosmétiques.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

D'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-MARCORY, ZONE 4, RUE PAUL LANGEVIN, 1er BLOC, 1er ETAGE, 10 BOITE POSTALE NUMERO 1889 ABIDJAN 10, Lot 415-417, Ilot N/A

Dirigeant(s) Mme RIM AKHDAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02962 du 27/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17308/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

